

Le changement climatique a entraîné tout l'été des catastrophes sans précédent. Les épisodes caniculaires en Europe et les incendies géants en de nombreux points de la planète ont rappelé à quel point l'urgence climatique oblige l'humanité à un changement rapide de son modèle de développement. Les gouvernements libéraux favorisent les exploitations génératrices de profits mais destructrices de l'environnement (extraction minière, déforestation, nucléaire, etc.) et certains gouvernements des puissances européennes se placent en donneurs de leçon alors que leur politique climaticide discrédite l'affichage voulu. En France notamment, la politique environnementale est particulièrement désastreuse, les épisodes les plus récents sont éclairants : le ministre démissionnaire se retrouve remplacé par celle des transports pendant que les maires qui osent afficher leur refus des pesticides par arrêté sont sommés de se conformer à la loi, très favorable à l'agriculture productiviste. La grève et les manifestations pour le climat des 20 et 21 septembre seront l'occasion de rappeler que c'est le système, et pas le climat, qu'il faut changer !

L'Europe dans son ensemble et les gouvernements autoritaires qu'elle compte continuent de pourchasser les migrant-es et vont désormais jusqu'à criminaliser les ONG qui leur viennent en aide. La capitaine du Sea Watch, Pia Klemp, s'est vue poursuivie en Italie pour avoir sauvé des vies.

Hong-Kong, Turquie, Brésil : les populations en lutte font face à une répression aveugle de la part de leur gouvernement. En France, la criminalisation des Gilets Jaunes et du mouvement social se poursuit ; des militant-es syndicaux, y compris dans nos rangs, en ont fait les frais. La police assassine impunément et se retrouve dédouanée par sa hiérarchie et le pouvoir. Les exemples de Zineb Redouane et de Steve Maia Caniço en disent long sur la conception du maintien de l'ordre en France qui a changé de paradigme.

Dans ce cadre, comment croire à « l'acte 2 » du quinquennat d'Emmanuel Macron ? Il ne veut pas dialoguer, il veut en finir avec le modèle social à la française, y compris par la violence. Sa réforme des retraites veut mettre fin à un système redistributif fondé sur la solidarité inter-générationnelle. Sans exclure des mesures paramétriques (recul de l'âge, durée de cotisation...), la réforme se veut avant tout systémique (basculer vers un système par points). Au-delà de définir un âge pivot ou d'allonger la durée de cotisation qui, de fait, repousserait encore l'âge de départ en retraite, cette réforme sape les bases du système actuel. Sous prétexte d'uniformiser les régimes, elle définit un système biaisé dès le départ qui consiste à fixer les droits à la retraite sur des points dont la valeur sera inconnue à l'avance, plutôt que sur les salaires cotisés et notamment les meilleurs. La lutte contre cette réforme gravissime se prépare dès maintenant. Se doter d'un projet de réforme des retraites alternatif et unifiant pour toutes et tous permettrait au mouvement social de convaincre qu'un système par répartition qui va jusqu'au bout est possible. Seul l'espoir qu'une autre solution est possible entraînera de larges pans de la société vers une mobilisation dans la durée. Le SNES et la FSU doivent donc œuvrer à la médiatisation de propositions alternatives ainsi qu'à l'émergence d'actions unitaires sur le sujet, notamment la grève.

La loi Fonction Publique adoptée pendant l'été a porté un coup dur aux services publics et à leurs agent-es. Elle va nous obliger à contrer pied à pied les restrictions des droits démocratiques dans les instances des administrations et des établissements scolaires. La réduction des attributions des commissions paritaires laissera le champ libre à l'arbitraire de l'administration, rendant plus difficile l'égalité de traitement entre collègues et la défense des droits collectifs. Les articles donnant un pouvoir de sanction au chef d'établissement doivent particulièrement nous alerter et le SNES-FSU doit communiquer sur le sujet et former les militant-es, notamment les S1. La Loi Blanquer renforce cette logique dans l'éducation. Le décret publié le 30 août, réduisant les délais de convocation des conseils d'administration des EPLE, en est un parfait exemple. Le décret du 8 septembre qui rend obligatoire les formations des enseignant-es pendant les vacances alourdit la charge de travail et fragilise nos garanties statutaires dans une optique de contrôle de notre travail hors face à face pédagogique.

Les organisations de jeunesse se lèvent contre la mise en place du Service National Universel (SNU). Le SNES soutient cette mobilisation et y participe. Nous devons expliquer son imbrication dans l'ensemble des réformes Blanquer.

La commande institutionnelle d'individualisation des parcours devient intenable professionnellement d'autant qu'elle ne se fixe plus seulement pour objectif de démanteler la protection collective que constituent les diplômes pour les étudiant-es, mais d'intégrer dans une classe ordinaire le plus possible d'élèves en situation de handicap ou ayant des troubles du comportement assez graves. Aussi, ce public plus vulnérable

va se retrouver livré à lui-même dans des classes dont les professeur-es seront totalement démuni-es. La dégradation des conditions de travail des AESH avec la mise des PIAL achève de rendre la situation intolérable. Il est indispensable de trouver les leviers de mobilisation adéquats pour faire cesser cette vision hypocrite et maltraitante de « l'inclusion ». Ces questions de pseudo école inclusive se posent aussi pour les élèves de SEGPA, notamment en 6°, et pour les UPE2A, dispositif d'accueil des élèves allophones de plus en plus malmené-es et en incapacité de faire face aux besoins, faute de moyens.

C'est pour lutter contre cette politique mêlant renforcement des inégalités et autoritarisme qu'un large mouvement a traversé l'école tout au long de l'année dernière, mêlant des actions dans les établissements, des temps forts nationaux, et, par endroits, des grèves reconduites sur une longue durée. Dès novembre-décembre des actions locales se sont multipliées dans plusieurs lycées, de façon inégale suivant les académies. Ces actions auraient méritées d'être mieux relayées et coordonnées, mais le SNES-FSU a accusé un temps de retard face à ces mobilisations diverses et a aussi laissé passer le mouvement lycéen, violemment réprimé, sans réellement chercher à construire un mouvement commun avec les jeunes dans la lutte contre Parcoursup et la réforme du bac et du lycée. Si pour les journées d'actions nationales, les collègues de lycées ont été plutôt moins nombreux-ses que leurs collègues du premier degré ou du collège, le mois de juin a marqué un tournant pour Jean-Michel Blanquer. L'appel du SNES à boycotter les surveillances d'examen, puis le soutien aux grévistes correcteur-trices de copies a eu un écho favorable dans la profession, preuve de l'exaspération générale. A l'approche du Tour de France, le ministre a perdu les pédales en publiant des résultats de baccalauréat falsifiés, perdant ainsi toute crédibilité. Cette défaite médiatique est à mettre au crédit des collègues mobilisé-es et du SNES qui les a encouragé-es et soutenu-es. L'organisation et la coordination de cette lutte au plus près du terrain nécessitaient une présence étroite du SNES et de ses militant-es, laquelle fut inégale selon les académies.

Les Assemblées générales ont contribué à la formation militante de nombreux-ses collègues. Les syndicats doivent prendre leur place dans ces débats sur l'action. C'est une condition *sine qua non* de la création d'un mouvement dont les décisions sont élaborées à partir du mandatement des AG de grève des établissements, avec l'appui et la co-organisation des syndicats. C'est aussi le meilleur moyen pour éviter l'éparpillement des luttes ou l'appel à des journées d'action sans lendemain. C'est enfin nécessaire au moment où le syndicalisme traverse une période difficile en termes de recrutement.

Le mouvement a laissé des traces. Blanquer a perdu toute crédibilité dans la profession et ses réformes sont extrêmement impopulaires. Son discrédit est visible partout, tant la mesurette salariale liée à PPCR et médiatisée plus que de raison a été raillée. Notre secteur est capable de poursuivre et d'étendre la mobilisation, d'autant que les conséquences de la réforme du lycée, les effectifs pléthoriques et les conditions dramatiques d'embauche des non-titulaires ont placé nombre d'établissements dans des situations aberrantes à peine l'année débutée. De nombreux établissements se sont déjà mobilisés face à des conditions de rentrée dégradées comme jamais. Le refus d'exercer la fonction de professeur-es principal-e a été amplement suivi – bien qu'inégalement sur le territoire - du fait de la désorganisation qu'entraîne la réforme du lycée. Il est nécessaire de faire connaître massivement ces refus collectifs et de convaincre d'autres lycées d'utiliser ce levier. De même, nous devons être à l'initiative d'actions tout au long de l'année autour des conseils de classe à plus de 30 enseignant-es (actions médiatiques, boycott...), sur les E3C (kit de protection juridique et bataille pour la rémunération)...

Dans ce contexte, il semble que la réunion intersyndicale du 10 septembre soit un petit peu tardive pour réagir aux conditions de rentrée. Le SNES FSU, majoritaire dans son milieu, a une responsabilité particulière à faire converger les luttes qui émergent dans les établissements. L'objectif est d'élargir ces mouvements, de les impulser dans les académies où le calme règne avant la tempête pour organiser un mouvement contre les politiques éducatives de Blanquer. Cette lutte dans le domaine de l'éducation viendra alimenter le rejet de toutes les politiques néolibérales et accroîtra les chances de réussir une mobilisation interprofessionnelle contre la réforme des retraites, qu'il faut débiter au plus vite dès le 24 septembre.

Le grenelle contre les violences conjugales a été lancé le 3 septembre alors que 102 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint depuis le début de l'année. Encore une fois, le gouvernement fait de l'affichage, il ne propose aucun moyen ni aucune politique globale de lutte contre les violences alors que depuis longtemps, les associations féministes et les organisations syndicales engagées pour les droits des femmes ont conscience des solutions à mettre en œuvre et les ont fait connaître. Le SNES et la FSU prendront toute leur place dans les mobilisations en particulier en appelant les collègues à participer aux actions et manifestations organisées pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre.